



Collectif 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler)

Associations Agir à Villejuif, Les Amis de la Terre, Attac-Ivry-Charenton, CLCV-Ivry, Passerelles, avec le soutien de Zero waste France

collectif3R@gmail.com www.collectif3R.org facebook.com/collectif3R twitter.com/collectif3R
c/o Anne Connan 100 rue Molière- AT09 94200 Ivry-sur-Seine

USINE D'INCINÉRATION D'ORDURES MÉNAGÈRES ET REJET DE DIOXINES BROMÉES

Les dioxines sont un groupe de polluants chimiques (dibenzo-p-dioxines polychlorées ou PCDD) dont certains sont considérés comme les substances chimiques les plus toxiques connues, et reconnus par l'OMS comme cancérigènes à des doses mêmes infinitésimales. Les dioxines sont persistantes dans l'environnement, et s'accumulent dans les tissus des organismes vivants. Ce sont des **perturbateurs endocriniens** * puissants, qui ont des conséquences sur la reproduction et le développement des êtres vivants.

Les dioxines sont des sous-produits de tous les incinérateurs. Elles se forment pendant la combustion ou après, ou sont déjà présentes dans les déchets bruts. Ainsi, la combustion du plastique PVC en produit, de même que le brûlage du bois. Depuis 2005 à Ivry, avec l'application des nouvelles normes européennes qui limitent la concentration des **dioxines chlorées** à 0,1 nanogramme par m³ de fumée (1ng = 1 milliardième de gramme) l'usine d'Ivry-Paris 13 procède à un double traitement des dioxines (injection d'ammoniaque dans les fumées, puis captation complémentaire par coke de lignite). Grâce à ces traitements, les émissions de dioxines chlorées sont inférieures ou très inférieures à la norme.

Mais l'industrie chimique invente toujours de nouveaux produits. Parmi ceux-ci **les retardateurs de flamme**, utilisés dans de nombreux produits (ameublement, revêtements de sol ou muraux, mousses, plastiques, circuits électroniques, électroménager...) contiennent des composés bromés, qui incinérés, produisent un nouveau type de dioxines, **les dioxines bromées**. Ce sont les mêmes molécules que les dioxines chlorées, où les atomes de chlore sont remplacés par des atomes de brome. Et il existe aussi des dioxines avec les deux atomes, les dioxines chloro-bromées.

Ces dioxines sont de plus en plus présentes dans les déchets, bien plus que les dioxines chlorées. Apparues dans les années 70, elles **ne font l'objet d'aucune réglementation ni d'aucun traitement**. Selon diverses études scientifiques « elles sont toxicologiquement aussi importantes que les dioxines chlorées, ayant des impacts biologiques similaires à concentration égale » (*Weber et Griem, 1997*), c'est à dire qu'elles sont aussi dangereuses.

Le collectif 3R a alerté depuis des années sur cette question, et a demandé des mesures de ces dioxines dans les fumées. Le résultat, sur 2 trimestres de 2013, est compris entre 0,33 et 0,4 ng/m³ de fumées, soit **18 fois plus que les dioxines chlorées** et **3,3 à 4 fois plus que leur maximum autorisé!** Nous intervenons pour poser ce problème, à la fois auprès du SYCTOM et dans des réunions de concertation diverses, sur la santé et l'environnement, auprès des organismes officiels.

Maintenant, le ministère de l'Environnement dit vouloir *surveiller* les niveaux d'émission des dioxines bromées dans les installations qui incinèrent des combustibles solides de récupération (qui peuvent être des ordures ménagères débarrassées de la partie organique : épiluchures, restes de repas...). Mais qu'en est-il des incinérateurs de déchets traditionnels comme celui d'Ivry-Paris 13?

Pour nous cela ne saurait suffire : combien de temps rejettera-t-on encore dans les fumées, en quantités qu'on sait dangereuses, ces produits toxiques, sous prétexte qu'il n'existe pas de réglementation ?

Nous sommes directement concernés par le projet de nouvelle usine d'incinération à Ivry-Paris 13, dont on n'a aucune assurance, si elle est construite, qu'elle comportera un dispositif pour traiter ces dioxines. Si aucun dispositif n'est prévu, **elle continuera à mettre en danger la santé publique et notamment celle de nos enfants**, en relâchant ces produits qui ensuite s'accumulent dans l'organisme.

LE COLLECTIF 3R

* Voir les documentaires : **"La grande invasion"** de Stéphane Horel 2010
et **"Demain tous crétiens ?"** de Sylvie Gilman et Thierry de Lestrade ARTE 2017